https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article160

Pourquoi ont-ils changé d'institutions ?

- Constituantes dans le monde - France - Acteurs historiques -

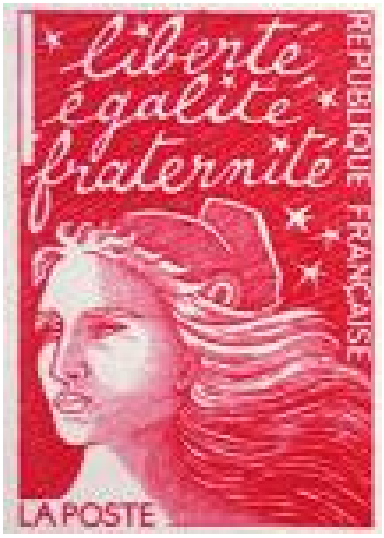

Date de mise en ligne : dimanche 8 novembre 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

Boudant le vote du budget de leur roi Charles X, en 1830, et déplorant aussi un pouvoir tant soit peu autoritaire, un appel fut lancé par 221 députés : l'Adresse des 221. Il consista, à l'époque, en une insurrection légale bloquant les décisions de l'exécutif c'est-à-dire du roi. En très peu de temps, il entraîna un changement de régime puisque, contrarié par ces députés "frondeurs" Charles X décida tout simplement de dissoudre la Chambre et de verrouiller la liberté de la presse. Ces ordonnances étaient pourtant, comme l'on dit, inconstitutionnelles. Le peuple prit la conséquence de tels actes et Charles X dût abdiquer en août 1830. La Révolution de juillet était passée par là, et ses trois jours d'insurrection populaire modifièrent la conscience que les citoyens se faisaient du pouvoir. Lorsque celui-ci est autoritaire ou considéré illégitime, lorsqu'il pratique l'illégalité, il est du devoir du peuple de savoir y mettre fin. En toute période, un changement d'institutions est fondamental et l'a toujours été pour résoudre l'arbitraire des rois et pour retrouver les voies de la démocratie. Une Constituante est certainement le moyen actuel d'y parvenir.

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE